

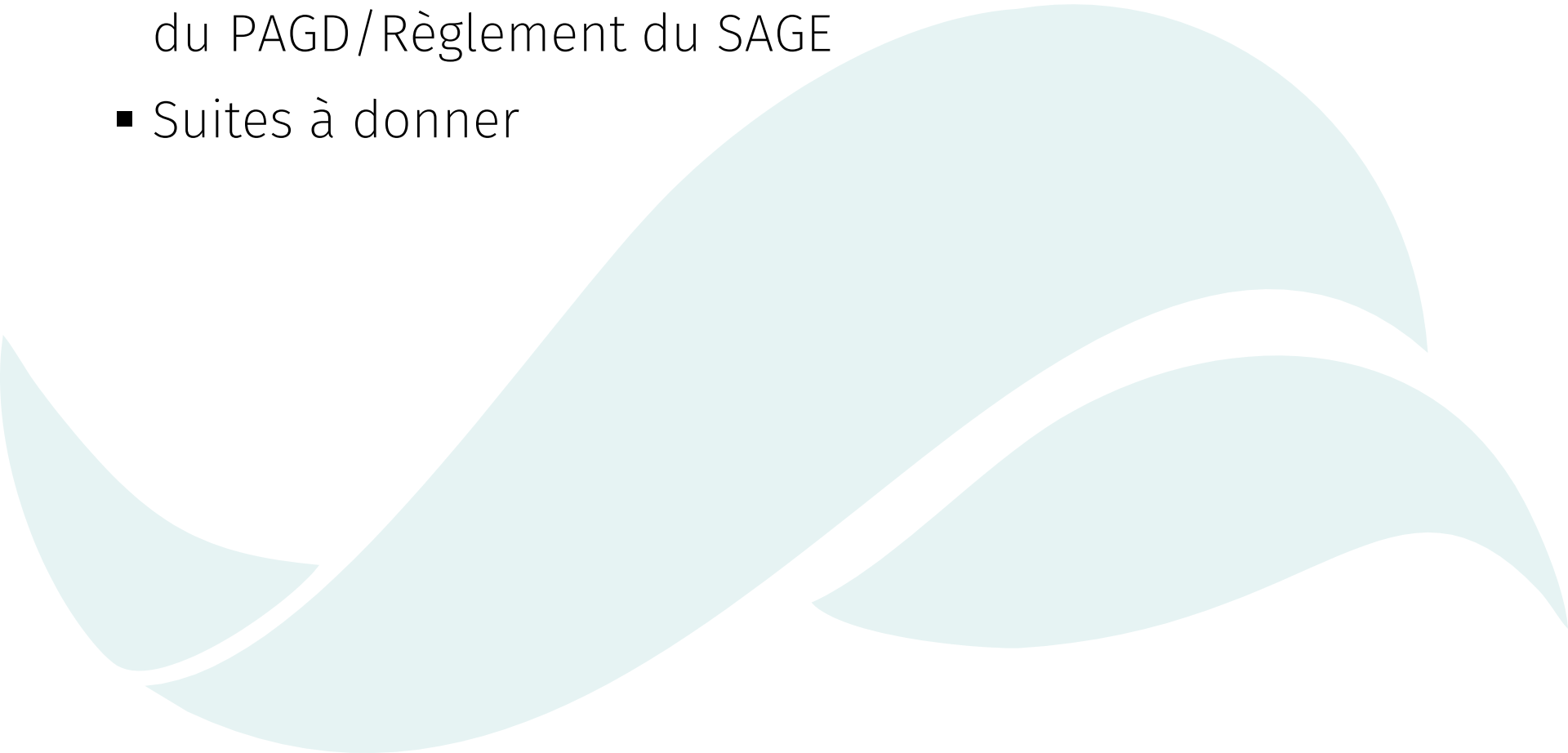


Bureau de la CLE

SAGE Dordogne Atlantique

09 juillet 2024 – Saint-Germain-la-Rivière

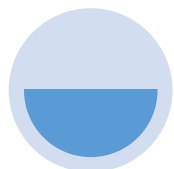
Ordre du jour

- Retour sur les ateliers d'écriture du PAGD/Règlement du SAGE
 - Suites à donner
- 

Retour sur les ateliers

2 séquences d'ateliers

- Animation (« *Du Vert dans les Rouages* »)
- Principe participatif (ludification)
- Cartes projets pré-établies
- Lien avec les axes stratégiques



Séquence 1 : atelier de la CLE

7 juin (1 journée)
La Lande de Fronsac
25 participants

Jeu de mesures V1

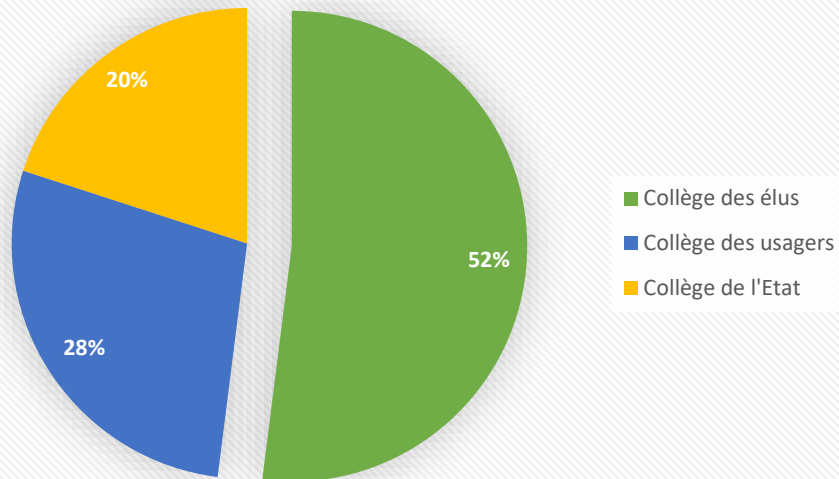


Séquence 2 : ateliers territoriaux

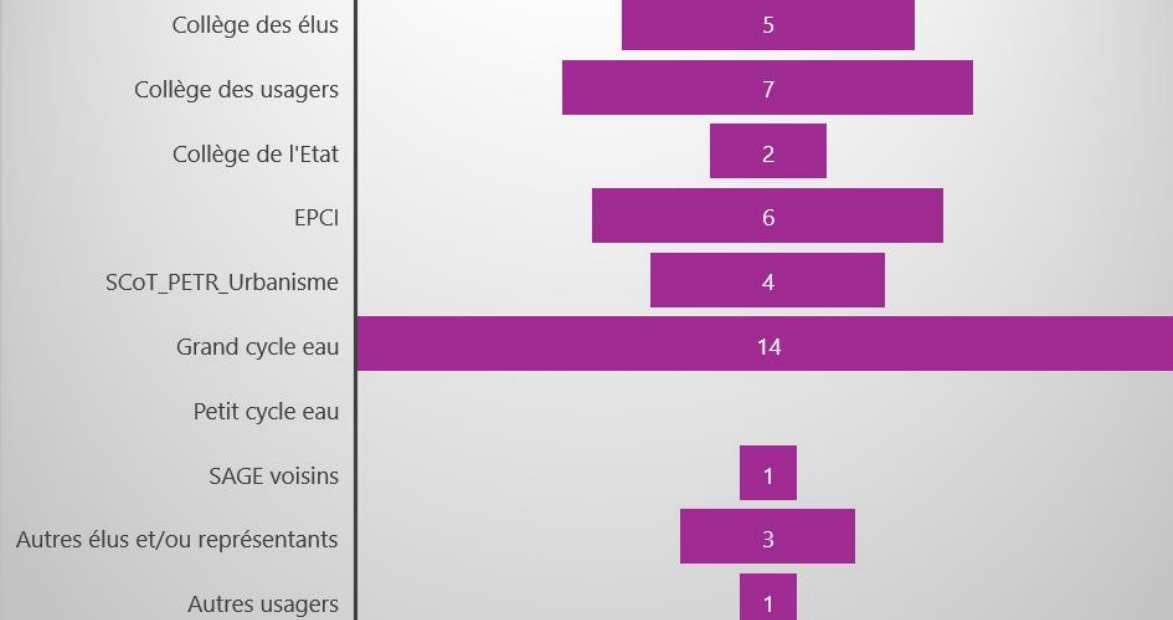
18 et 25 juin (1/2 journée)
Prigonrieux, Vayres
43 participants

Jeu de mesures V2

Atelier CLE



Ateliers territoriaux

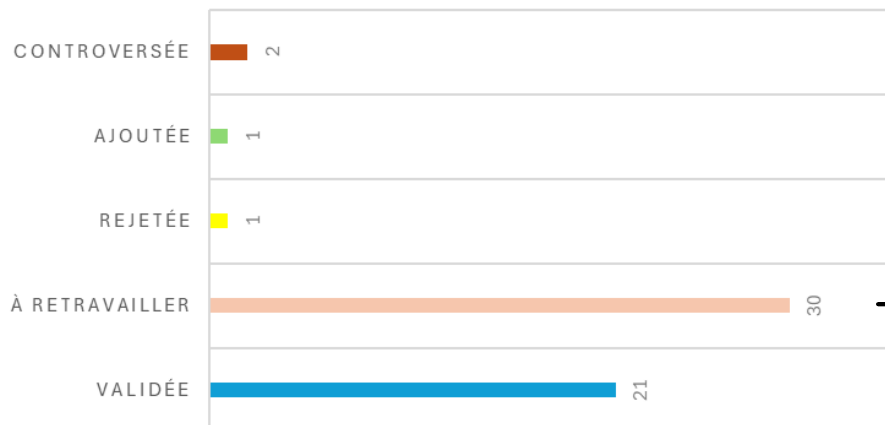


Retour sur les ateliers

Atelier du 7 juin

- 54 mesures projets au départ
- En final :

Cartes mesures



méthode à préciser pour opérationnalité de la mesure; 4

manque de consensus; 2

méthode à préciser pour bonne articulation entre dispo-règle; 1

consensus "mais"; 24

Retour sur les ateliers

Atelier du 7 juin (suite)

- Essentiel des mesures ne posant pas d'enjeu stratégique
- Cartes faisant consensus : 43
- Cartes suscitant du débat : 11

Manque de consensus (2)	Eaux souterraines / AEP (1) Migrateurs (1)
Méthode à travailler pour opérationnalité de la mesure	Aléas érosion/ruissellement (3) Règle sur les prélèvements (1)
Méthode à préciser pour bonne articulation entre dispo-règle	Zones humides (1)
Controverses	Règle sur les zones humides (1) Règle sur les plans d'eau (1)
Rejetée	Migrateurs (1)
Ajoutée	Migrateurs (1)



Retour sur les ateliers

Ateliers des 18 et 25 juin

- Globalement des orientations d'action comprises et jugées pertinentes
- **Expression d'attendus forts**, voire de craintes
- Demandes de transformation : mesures pertinentes **MAIS faisabilité**
- **Multiplication des commissions** : favoriser l'existant, place de la CLE, gouvernance primordiale selon les enjeux
- Besoin « d'en lire plus »

Retour sur les ateliers

Bilan des trois ateliers de juin

- Nombreux sujets / mesures faisant peu débat
- Des sujets / mesures nécessitant consolidation :

Comment décliner l'ambition pour la restauration des **poissons migrateurs** ?

Comment concilier la protection/restauration des **zones humides** et le développement du territoire

Quels objectifs et quels moyens pour prendre en charge et gérer les **aléas d'érosion des sols et de ruissellement** ?

Quel est le rôle de la CLE dans la **gouvernance de la ressource en eau souterraine** pour l'alimentation en eau potable ?

Agriculture :

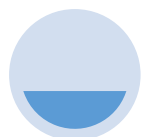
- Rôle de la CLE et du SAGE dans l'**adaptation au changement climatique**
- Rédaction d'une **règle sur les plans d'eau**

Quel encadrement des **prélèvements** dans une logique de sobriété ?

Suites à donner

Méthode d'animation participative

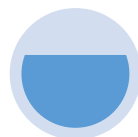
- Ébauche (CLE du 30/04) + échanges AEAG
- Et encore ?



Volet 1 : questionnaire en ligne

Fiches amendées
Public des ateliers
Plutôt d'accord / Pas d'accord (pourquoi ?)

Intégration volets 2 & 3



Volet 2 : rédaction complémentaire

Cartes mesures
faisant consensus
Abondement :
retours de la CLE et
autres acteurs

Consultation de la CLE



Volet 2 : réunions complémentaires

Ateliers techniques :
sujets nécessitant
débat
Ateliers technico-
juridiques : projets de
règles
Experts, acteurs
concernés, groupe Etat

Retour à la CLE (Bureau)

Référence à la stratégie

N° de disposition
(chapitre.orientation.numero)

Statut disposition
Lien à l'aménagement/urbanisme

Contexte

Objectif visé

Méthode

Maîtrise d'ouvrage

Cibles

Coûts et financements envisageables

Echéance

Sous-orientation stratégique :

Organiser un cadre de gestion collective des palus et élaborer une stratégie

DISPOSITION A.3.1.

Créer une commission inter-SAGE « palus » en préfiguration d'un parc naturel régional des palus (Dordogne, Isle, estuaire de la Gironde rive droite)

Statut : Action volontaire

Disposition concernant l'aménagement/urbanisme : Non

Contexte

Les palus ou marais fluviomaritimes de basse Dordogne, étendus au-delà du périmètre du SAGE (estuaire et Isle tidale), constituent un espace de terre gagné sur l'eau et, à ce titre, unique par son histoire, son fonctionnement et la richesse de la biodiversité qu'ils accueillent (rôle de réservoir et de corridor). Historiquement terre de pâturage et de cultures, cet espace s'est progressivement transformé pour perdre en identité et en qualité. Aux prises entre une intense tension foncière (pression par développement continu de la métropole bordelaise) et son caractère inondable contraignant, il apparaît aujourd'hui très fragilisé et marqué par une gouvernance complexe (voire mouvante) et en plein questionnement.

Objectif visé

Doter le territoire d'une véritable instance décisionnelle à l'échelle des palus de basse Dordogne (Dordogne, Isle, estuaire de la Gironde rive droite).

Principaux résultats attendus :

- Disposer d'une instance garante du dialogue et de la mise en cohérence des différentes politiques d'aménagement
- Garantir la préservation des zones humides du territoire des palus
- Imaginer un projet durable de développement territorial autour de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique

Méthode

- Définir et mettre en place un cadre de gestion collective à l'échelle d'un inter-SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés, Dordogne Atlantique et Isle-Dronne
- Rédiger un document cadre d'engagement des participants à la commission inter-SAGE, lequel précisera les grandes lignes du projet, la méthodologie et l'intérêt de travailler ensemble et en cohérence sur l'espace des palus. La protection et la valorisation de cet espace unique, de même que son adaptation à une exposition croissante vis-à-vis de la submersion marine seront au cœur du projet collectif.

Maîtrise d'ouvrage

Entente intercommunale ou intercommunautaire

Cibles

Collectivités territoriales (communes, communautés de communes)
Habitants
Sphère économique (agriculture, viticulture, industrie, ...)

Coût et financements envisageables

Echéance

Suites à donner

Méthode d'animation participative (suite)

- Planning projet
 - Juillet-septembre : questionnaire en ligne
 - Automne 2024 : réunions thématiques et technico-juridiques
 - Nov.-dec. : retours vers le Bureau de la CLE

- Débats / délibération du Bureau de la CLE
 - Contenu et cible du questionnaire ?
 - Sujets à débattre ?
 - Référents et acteurs à réunir pour chaque réunion thématique ?
 - Planning ?
 - Etc.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / eptb-dordogne.fr

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64